



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S 102**
De la Meije au Dôme des Ecrins
Du 20/04 au 26/04/2014 inclus, soit 6 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 9 avec les encadrants

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Encadrant : Pierre-Yves Boulay

Mail : Voir Kifaiquoi du site web du club

www.clubalpin-idf.com

Encadrant : Christophe Arqué

Mail: Voir le Kifaiquoi du site web du club

www.clubalpin-idf.com

2. Programme prévisionnel

Programme prévisionnel :

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Gare des Ruillans (3211) – Col de la Lauze (3512) – refuge du Châtelleret (2232)	890 m	1840 m
2 ^e jour :	Refuge du Châtelleret (2232) – Col de la Casse déserte (3483) – Refuge Adèle Planchard (3169)	1230 m	310 m
3 ^e jour :	Refuge Adèle Planchard (3169) – Col des Neiges (3348) – Remonté du glacier des Agnaux - Col Emile Pic (3483) – Refuge des Ecrins (3175)	1500 m	1500 m
4 ^e jour :	Aller retour Dôme des Ecrins (4015) (3730)	850 m	850 m
5 ^e jour :	Refuge des Ecrins (3175) – Roche Fauriot (3730) – autre sommet suivant conditions – Refuge du Glacier Blanc (2542)	480 m	560 m
6 ^e jour :	Refuge du Glacier Blanc (2542) – Col du Monétier (3339) – Sommet en fonction des conditions - Monétier	830 m	1900 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes Carte IGN 1/25 000 – Meije Pelvoux - N° 3436ET

Topos Voir site internet www.skitour.fr – Guide Olisane Hautes Alpes et Isère

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	<i>Difficulté alpine</i>	AD Sup
	<i>Conduite de course</i>	2 Skieurs
Type de course		Traversé
Dénivelé journalier maximal prévu		1500 m
Rythme d'ascension exigé		environ 300 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

Course glaciaire en altitude

3.3 Conditions d'hébergement

Refuge et un gîte au départ

3.4 Participation aux frais

16 E de frais administratif

cf. Neiges (sorties en car) /

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place

Environ 40 euros par jour pour la demi-pension en refuge.

Téléphérique de La Grave

Une nuit en gîte à la Grave en demi-pension le dimanche soir de l'arrivée

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : 310 E. au total soit 34 E 50 par personne sur la base d'un groupe de 9.

Voyage : Co voiturage possible entre participants ou voyage en train.

Prendre contact avec les encadrant pour l'organisation.

4. Equipement individuel

4.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

4.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (ex : matériel pour course glaciaire) :

- 1 paire de crampons
- 1 Piolet
- 1 Baudrier
- 1 broche à glace avec 1 mousqueton
- 3 mousquetons à vis ou un mousqueton unidirectionnel à vis et 1 mousqueton à vis.
- 1 sangles de 1m20 de diam

Si vous savez vous en servir (non obligatoire) :

- 1 poulie autobloquante
- 2 autobloquants

4.3 Nourriture à emporter :

- Vivre de course pour 6 jours

4.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF – Pièce d'identité

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course

